

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Rue de Châtillon **Mise en place d'un nouveau collecteur d'eaux usées**

Plusieurs orages d'intensité très forte ont eu lieu ces dernières années dans notre région. A cette occasion, les limites de capacité des réseaux de gestion des eaux de pluie ont été dépassées, ce qui a entraîné des inondations dans certains bâtiments. Un des secteurs clef de la localité est la rue de Châtillon dont les réseaux collectent les eaux d'une grande portion de la ville pour les amener jusqu'au collecteur intercommunal du SESE puis à la STEP de Villeret (eaux usées) ou directement à la Suze (eaux claires).

Des études hydrauliques très récentes ont démontré qu'il est indispensable d'augmenter rapidement la capacité des conduites dans le secteur aval de la rue de Châtillon.

Le projet, qui prévoit d'ajouter dans la rue de Châtillon une conduite de près d'1 mètre de diamètre depuis la rue du Vallon jusqu'au carrefour avec la rue de l'Envers, va démarrer le 5 mai 2025 et durer jusqu'à fin juillet environ. Durant les premières phases du chantier, des feux de signalisation et des panneaux de déviation régleront la circulation et les accès au quartier (déchèterie, garage, hôtel) tout en assurant la sécurité des personnes réalisant les travaux.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est impératif que la signalisation provisoire soit respectée afin d'assurer la sécurité de tous les intervenants. (cm)

Représentations du Conseil municipal

L'Exécutif sera représenté le 21 mai, à Moutier, à l'assemblée générale des membres de Jb.BFa, ainsi que le 22 mai, à Saint-Imier, à la séance d'information destinée aux communes, organisée par la Société des Forces Electriques de La Goule.

L'Exécutif prendra part le 23 mai, à Saint-Imier, à l'assemblée générale de MIA, ainsi qu'à la fête des voisins qui suivra. (cm)

Administration des finances

Nomination de Carole Juillerat

C'est une première pour la commune de Saint-Imier. Une femme succédera à l'actuel administrateur des finances au moment de son départ à la retraite. Le Conseil municipal a en effet nommé Carole Juillerat parmi les candidatures reçues pour ce poste.



Actuelle administratrice des finances et secrétaire communale au sein de la commune de Cortébert depuis 12 ans, Carole Juillerat dispose de solides compétences dans le domaine des finances d'une administration publique. Auparavant, elle a travaillé plusieurs années dans le domaine bancaire. En outre, cette maman d'un enfant, récemment domiciliée à Saint-Imier, est en possession du brevet fédéral de spécialiste en administration publique.

Parmi ses activités extraprofessionnelles, elle est caissière du HC Saint-Imier, et administratrice des finances du Syndicat du Triage Forestier Centre Vallon. Carole Juillerat est également secrétaire et vice-présidente de l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois.

Carole Juillerat aspire aujourd'hui à prendre de nouvelles responsabilités. Au sein de la Municipalité de Saint-Imier, elle assumera la direction du service des finances.

La future administratrice des finances rejoindra l'administration communale imérienne le 1^{er} août 2025. Elle travaillera en double avec Mario Castiglioni, l'actuel titulaire du poste, durant quelques semaines, soit jusqu'au départ à la retraite de ce dernier.

Le Conseil municipal souhaite une cordiale bienvenue à Carole Juillerat. Il espère qu'elle s'épanouira dans les tâches variées et les défis qui l'attendent au sein de l'administration communale. Il en profite pour remercier Mario Castiglioni de son engagement en faveur de la collectivité imérienne depuis plus de trente ans. Il lui souhaite d'ores et déjà une retraite active et heureuse. (cm)

Faites la fête avec vos voisins!

Comme 30 millions d'Européens, Saint-Imier s'apprête à faire la fête entre voisins. Instauré par la Municipalité en 2018, l'événement se déroulera cette année le vendredi 23 mai 2025 dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de l'administration communale.



Une fête qui respire la bonne humeur, comme ici en 2024.

Le but de la fête des voisins est simple : profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension de l'événement est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire en se manifestant via l'adresse électronique social@saint-imier.ch ou en appelant dès lundi 12 mai 2025 le 032 942 44 94. Le Service de l'action sociale vous mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Tables et bancs à disposition

Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel, des verres réutilisables, de petits cadeaux appelés à agrémenter la fête et contient également des bons CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique pour enrichir l'apéro, par exemple.

Au besoin, la Municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit de le demander au moment de l'inscription.

Les jeunes de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de la fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population comme cela avait été le cas lors de la précédente édition.

Les organisateurs imériens espèrent qu'une vingtaine d'organisateur·s se manifesteront. Ils étaient une dizaine l'année passée. (cm)

Nonagénaires

Le 2 mai 2025, Corentin Jeanneret, maire, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Rue Francillon 34 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Paulette Lanoir.

Le 5 mai 2025, Josika Iles, conseillère municipale, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus Sur le Pont 19 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Simone Graber et de sa sœur jumelle Lily Brand.

Les représentants des autorités ont eu le plaisir de leur remettre à toutes les trois l'attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Mairie

Nouvelle permanence le 15 mai

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa cinquième permanence de l'année le 15 mai 2025.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable.

Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la commune. (cm)

Saint-Imier, le 6 mai 2025